

---

## Journée d'étude « Le témoin et l'écriture de l'histoire »

Université Paul-Valéry Montpellier 3, vendredi 29 janvier 2016

Jessica Jacquél

---



Éditeur  
AFEA

### Édition électronique

URL : <http://transatlantica.revues.org/8044>

ISSN : 1765-2766

### Référence électronique

Jessica Jacquél, « Journée d'étude « Le témoin et l'écriture de l'histoire » », *Transatlantica* [En ligne], 1 | 2016, mis en ligne le 16 janvier 2017, consulté le 02 mai 2017. URL : <http://transatlantica.revues.org/8044>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2017.



Transatlantica – Revue d'études américaines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Journée d'étude « Le témoin et l'écriture de l'histoire »

Université Paul-Valéry Montpellier 3, vendredi 29 janvier 2016

Jessica Jacquel

---

- 1 Lors de cette journée d'étude, les intervenants se sont interrogés sur des problématiques liées à l'écriture de l'histoire depuis les marges. Certaines communications ont exposé la manière dont les premiers historiens africains-américains, d'anciens esclaves pour la plupart, ont tenté de réécrire une histoire nationale plus exhaustive ou, à tout le moins, plus inclusive de l'expérience africaine-américaine. D'autres intervenants se sont plus particulièrement intéressés aux difficultés de publication et de diffusion souvent rencontrées par ces auteurs considérés comme marginaux. La deuxième partie de la journée était consacrée aux modalités de reconstruction de l'histoire, souvent peu documentée, de populations marginalisées et, de ce fait, passées sous silence, voire effacées. En l'absence de témoignage direct, les historiens ont été contraints de s'appuyer sur tout document susceptible de témoigner de cette présence silencieuse. La question des sources et de leurs inévitables limites était ainsi au centre des discussions.

## Réécrire l'histoire depuis les marges

**Marie-Jeanne Rossignol (Université Paris Diderot), « *The Negro in the American Rebellion : His Heroism and His Fidelity* de William Wells Brown (1867) »**

- 2 Marie-Jeanne Rossignol s'est penchée sur la trajectoire de l'ancien esclave et abolitionniste africain-américain William Wells Brown. Elle s'est d'emblée demandé dans quelle mesure les travaux de l'auteur ont contribué à la culture intellectuelle américaine. Si la publication de son récit d'esclave en 1847 place Brown en position de témoin, il n'en est pas moins devenu un historien à part entière. Bien que les Africains-Américains n'aient pas été son unique public cible, le récit historique *The Negro in the American*

*Rebellion* suggère que Brown était un auteur dévoué à sa communauté. Il déplorait le manque de considération des historiens blancs pour la population noire et l'omission de pans importants de l'histoire américaine, notamment de l'esclavage, dans leurs publications. En quête de justice, Brown s'est ainsi engagé à compléter la science historique existante. En effet, *The Negro and the American Rebellion* retrace l'histoire des Noirs durant la guerre de Sécession en apportant un éclairage différent sur l'histoire de la nation. L'ouvrage révèle par ailleurs l'afro-centrisme des écrits de Brown qui, paradoxalement, était prêt à arranger certains aspects des faits racontés pour appuyer leur authenticité. En somme, Brown est parvenu à s'affranchir des codes imposés par les historiens blancs et a peut-être ainsi contribué à populariser la science historique émergente.

### **Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8), « *The Reason Why*, un pamphlet "noir" diffusé au cœur de la "Cité blanche" : la délicate genèse d'un pamphlet controversé »**

- 3 Claire Bourhis-Mariotti s'est intéressée aux difficiles conditions de publication et de diffusion du pamphlet *The Reason Why The Colored American Is Not in the World's Columbian Exposition*, co-écrit et publié en 1893 par plusieurs militants noirs, dont Ida B. Wells et Frederick Douglass. Selon elle, l'historiographie aurait éludé la controverse autour de cette publication qui était loin de faire l'unanimité. Le pamphlet a vu le jour dans le cadre de l'exposition universelle de Chicago dont les Africains-Américains ont rapidement été écartés. Wells et Douglass décidèrent alors de publier un pamphlet afin d'attirer l'attention des visiteurs sur cette mise à l'écart et, plus largement, sur la condition des Noirs aux États-Unis. Néanmoins, l'originalité du document tient davantage à son moyen de diffusion et à sa dimension internationale qu'à sa nature militante. Pour financer le document, Douglass lança un appel aux dons dans une lettre ouverte intitulée « *To the Friends of Equal Rights* » relayée par la presse noire. Certains journaux africains-américains s'opposèrent à la publication du pamphlet, affirmant qu'il ne servirait qu'à intensifier l'hostilité envers les Noirs, et l'appel fut peu entendu. Ils parvinrent à récolter, dans des églises noires de Chicago, quelques fonds pour distribuer le pamphlet gratuitement aux milliers de visiteurs venus du monde entier. Enfin, au-delà de ces difficultés, les documents présentés dans le pamphlet constituent en eux-mêmes un témoignage de la violence infligée aux Noirs en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Matthieu Renault (Université Paris 8), « Lorenzo Greene : Une histoire des révoltes sur les navires négriers »**

- 4 Matthieu Renault a étudié les pratiques de Lorenzo Johnston Greene, historien africain-américain qui a su lier recherche scientifique et engagement militant. Soucieux de ne pas faire de la propagande, Greene croyait en une histoire impersonnelle et objective. Matthieu Renault s'est alors interrogé sur la division présumée, dans le travail de l'historien, entre engagement militant et pratique scientifique. Ainsi, la thèse de doctorat de Greene sur les Noirs de la Nouvelle-Angleterre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, *The Negro in Colonial New England*, s'attaque au « mythe » de la droiture des puritains : malgré une certaine bienveillance envers les esclaves, considérés comme des membres de la famille, de sévères punitions leur étaient parfois infligées. Par ailleurs, Greene réfuta l'idée d'une

docilité naturelle du Noir dans la servitude et s'attacha à montrer les efforts abolitionnistes des esclaves eux-mêmes en retraçant des pans de l'histoire des « Black Patriots ». Ainsi, il publia dans la revue *Phylon*, fondée par Du Bois, un article sur les révoltes d'esclaves à bord des navires négriers, illustrant sa conception des rapports entre savoir historique et engagement politique. Dans cet article, une vision tragique de l'histoire noire nuance également l'attachement de Greene à une histoire impersonnelle. L'enjeu est alors à la fois de redécouvrir l'œuvre des historiens noirs qui ont écrit depuis les marges et d'examiner dans quelle mesure cette histoire décentrée s'introduit dans l'histoire de la discipline historique dans son ensemble.

### **Claire Parfait (Université Paris 13), « Histoire et militantisme : William Cooper Nell »**

- 5 Claire Parfait a examiné la manière dont les publications de l'historien William Cooper Nell furent partagées entre histoire et militantisme. Les premiers historiens africains-américains, dont Nell faisait partie, charchaient à réinscrire les Noirs dans l'histoire américaine en proposant un large panorama de leurs capacités. Il s'agissait, avec un objectif militant avéré, de dénoncer à la fois l'injustice de l'esclavage au Sud et de la ségrégation au Nord. Par ailleurs, convaincu que l'ignorance des Noirs constituait un obstacle à leurs progrès, Nell s'attacha à dépeindre une histoire empreinte de gloire. Pour ce faire, l'historien rassembla des preuves de la bravoure des Noirs communiquées par des vétérans de la Révolution et de la guerre de 1812. Dans *Services of Colored Americans in the Wars of 1776 and 1812*, il travailla ainsi sur Crispus Attucks, esclave fugitif tué lors du massacre de Boston en 1770, afin de le réinscrire dans l'histoire. Les états de service des soldats noirs y sont décrits pour souligner la contribution des Africains-Américains à l'histoire nationale. Nell travailla plus tard sur un nouvel ouvrage finalement publié en 1855, malgré le manque de financement. À ce titre, la publication, tout autant que l'écriture de l'histoire, constituait un acte militant pour ces auteurs qui s'attachaient à éclairer le passé en vue de combattre les problèmes du présent.

### **Michaël Roy (Université Paris Nanterre), « “[N]ot planned for the scholars” : Benjamin Quarles et l'écriture d'une histoire africaine-américaine grand public au temps des droits civiques »**

- 6 La communication de Michaël Roy a porté sur Benjamin Quarles, historien africain-américain de la période des droits civiques dont la production scientifique se caractérise par une volonté de mettre en avant la dimension collective de l'expérience africaine-américaine avec une vision « optimiste » des progrès à venir. En effet, Quarles était convaincu que la nation allait aligner ses pratiques raciales sur ses principes démocratiques. Il s'agissait alors de replacer les Noirs au centre de la scène historique en intégrant, dans une approche dite révisionniste, l'histoire noire à celle de la nation. En 1964, dans un contexte de développement des études africaines-américaines, Quarles publia une synthèse de l'histoire noire pour le grand public : *The Negro in the Making of America*. C'était un livre de poche bon marché, écrit dans une langue fluide et alerte, susceptible de plaire à un large public non restreint aux seuls cercles académiques. Dans la continuité de William Cooper Nell, Quarles s'attacha à présenter une histoire exhaustive des Africains-Américains en insistant, notamment dans son chapitre sur

l'esclavage, sur l'agentivité des esclaves, leur capacité de décision et d'action. Cet art de la synthèse développé par Quarles a fait de lui un historien reconnu et de son livre un ouvrage de référence.

## Reconstruire l'histoire des marges

### Nicolas Gachon (Université Paul-Valéry Montpellier 3), « Mémoire palimpseste et écriture de l'histoire : le cas John Ware (Gorée, 1807-1841) »

- 7 Nicolas Gachon a proposé de mettre en lien les questions de mémoire et d'écriture de l'histoire. Il a pour cela comparé la mémoire familiale de descendants français d'un négrier anglais nommé John Ware aux traces archivistiques disponibles qui attestent l'existence d'un simple commis marchand. Ce statut social, non conforme à ce que retient la mémoire familiale, semble remettre en question jusqu'à l'origine anglaise de John Ware. On retrouve effectivement à Gorée un certain Thomas Lewis John Ware, « habitant indigène de l'île de Gorée », dont l'acte de décès l'inscrit dans une lignée métisse de rang social élevé. La confusion vient vraisemblablement de la présence attestée d'un soldat anglais du nom de John Ware affecté à Gorée en 1807. Par ailleurs, la figure controversée du fils de Thomas Lewis John Ware, Jacques Etienne Ware, soldat du bataillon de tirailleurs sénégalais, vient clarifier le processus mémoriel familial. En effet, la trajectoire peu enviable de Jacques Etienne, décédé au bagne en Guyane, subit un effacement administratif et mémoriel dans l'acte de mariage de sa fille qui élude le lieu de décès et le dernier domicile du père. Il semblerait alors que la mémoire familiale ait à la fois condensé deux générations et fusionné deux individus, le soldat anglais et l'habitant indigène de Gorée, par un processus de « fictionnalisation » qui tend à retracer une trajectoire plus acceptable.

### Claudine Raynaud (Université Paul-Valéry Montpellier 3), « Bearing Witness : *The Narrative of Sojourner Truth, A Northern Slave* (1850) »

- 8 Évoquant le récit d'esclave de Sojourner Truth, *The Narrative of Sojourner Truth*, écrit par une abolitionniste blanche, Claudine Raynaud a soulevé la question de « la vérité historique » de ce témoignage rétrospectif. En effet, l'écriture et la publication du récit d'esclave sont directement liées à une volonté abolitionniste de documenter l'histoire de l'esclavage, comme le montre l'inclusion à la fin du récit de témoignages de propriétaires d'esclaves. L'un d'eux explique que se porter témoin résulte en partie du devoir moral et religieux de vérité. Il souligne ainsi la figure de prédicatrice de Truth, qui représente son peuple à plus d'un titre et mêle les deux acceptions, historique et religieuse, de « témoigner » (*testifying*). Néanmoins, le récit de Truth met également en évidence sa vie de femme noire libre et la manière dont son corps se porte témoin des souffrances infligées par son maître. Claudine Raynaud s'est ensuite interrogée sur ce qui est écarté du récit, en particulier les événements majeurs de l'histoire de l'État de New York qui ont pu toucher Truth quand elle y vivait. Ces omissions découlent d'une volonté de livrer un récit personnel, témoignage de la spiritualité de Truth. Entre les lignes, se dessine cependant une image fidèle de l'esclavage dans l'État de New York, une écriture de l'histoire au féminin.

**Anne-Claire Faucquez (Université Paris II Assas-Panthéon),  
« Comment reconstruire la présence africaine dans le New York du  
XVII<sup>e</sup> siècle ? Quelques pistes méthodologiques sur la spécificité des  
sources à la période coloniale »**

- 9 Anne-Claire Faucquez a exposé ses travaux sur la reconstruction de l'histoire en l'absence de témoin pour rendre compte de la présence africaine dans le New York du XVII<sup>e</sup> siècle. Les rares sources disponibles se présentent sous différentes formes. D'une part, les sources « classiques », comme les registres des instances gouvernementales de la colonie et les livres de compte de marchands, permettent d'établir le prix de vente et la provenance de l'esclave. D'autre part, les sources juridiques soulignent avant tout les limites de l'esclavage comme institution. Mais certains documents administratifs apportent des renseignements démographiques, comme les recensements de population, les listes d'imposition et les registres de l'Église réformée néerlandaise. Anne-Claire Faucquez s'est également penchée sur des documents relatifs aux biens des propriétaires d'esclaves. Les testaments indiquent le nombre d'esclaves possédés, leur nom, leur âge et leur « race », bien que le mot « *Negro* » puisse s'appliquer indifféremment aux Africains et aux Amérindiens. Néanmoins, ces sources présentent plusieurs limites : par exemple, les esclaves peuvent, de manière fortuite, être comptés plus d'une fois, dans un acte de vente puis dans un testament, d'autant que le nombre exact d'esclaves n'était pas toujours précisé dans ce dernier type de document. Anne-Claire Faucquez est toutefois parvenue à recomposer, à partir de sources administratives inévitablement parcellaires, la présence d'une population qui était à cette époque résolument réduite au silence.

**Elodie Peyrol (Université de Poitiers), « “*Servant*” et “*slave*” :  
difficultés de la terminologie employée dans les sources  
coloniales »**

- 10 Élodie Peyrol a traité de la confusion entretenue dans les colonies anglaises du XVII<sup>e</sup> siècle entre les termes « *servant* » et « *slave* » et, par extension, entre les statuts d'engagé et d'esclave. Ces deux termes, bien qu'utilisés de manière interchangeable dans les diverses sources disponibles, font pourtant référence à deux groupes de travailleurs non libres distincts : les engagés, noirs, blancs ou amérindiens, temporairement soumis à l'autorité d'un maître, et les esclaves asservis à vie. Ce flou terminologique suggère que la distinction entre les deux systèmes n'était, en réalité, pas toujours observée. En effet, si les engagés avaient des droits, la peur des représailles les décourageait souvent de les faire valoir contre leur maître. Certains reçurent des châtements généralement réservés aux esclaves, comme le port d'un collier de fer, ce qui souligne également les similitudes entre l'expérience d'un engagé et celle d'un esclave. Pour pallier le manque de main-d'œuvre, un engagé pouvait aussi être contraint, sous divers prétextes, à servir au-delà de la période stipulée dans son contrat. En somme, malgré l'existence de deux systèmes d'asservissement juridiquement distincts, l'expérience et les conditions de vie des engagés s'apparentaient à celles des esclaves. Ce n'est que dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle que s'est précisée la distinction entre engagés blancs et esclaves noirs (au détriment de ces derniers), selon des critères raciaux maintenus au siècle suivant.

## Lawrence Aje (Université Paul-Valéry Montpellier 3), « Écrire l'histoire des libres de couleur de Charleston, Caroline du Sud : difficultés terminologiques, obstacles archivistiques et enjeux épistémologiques »

- 11 Lawrence Aje a évoqué la difficulté d'écrire une histoire peu documentée et les défis posés par des catégories sociales et raciales placées à la marge de l'histoire. Il a ainsi exposé les modalités d'écriture d'une histoire totalisante des libres de couleur de Charleston, population hétérogène à plus d'un titre. L'ambiguïté de la terminologie pose le premier problème, la définition du groupe lui-même, car leur désignation raciale évolua au fil du temps de « *Free Negro* » à « *Free people of color* ». Par ailleurs, le métissage de la population était tel que la Caroline du Sud s'abstint de définir le statut juridique de « Blanc », attribué selon l'apparence physique, voire la réputation d'un individu. Ce refus de statuer sur deux catégories raciales distinctes reposait en partie sur l'existence de Noirs libres propriétaires d'esclaves. En outre, la précision du recensement concernant les métis peut être nuancée par les divers degrés de métissage des libres de couleur à cette époque. Au regard de l'hétérogénéité des expériences et des trajectoires individuelles, Lawrence Aje a souligné la nécessité de multiplier les approches (qualitative, quantitative, prosopographique, etc.) en vue de reconstruire le collectif à partir d'itinéraires singuliers et de réintroduire des acteurs historiques jusque-là en marge de l'histoire.

---

## INDEX

**Thèmes** : Actualité de la recherche

## AUTEUR

JESSICA JACQUEL

Université Paul-Valéry